

Invitation



Mercredi 18 décembre 2013

*Musée Départemental de la Résistance et de la Déportation
Site des Archives départementales
Rue Heurtault de Lammerville 18000 Bourges*

Débat sur le Conseil National de la Résistance

Le 27 mai 1943 se mettait en place le **Conseil National de la Résistance** sous la direction de Jean MOULIN. C'est ce Conseil National de la Résistance qui aura la charge de poursuivre et coordonner la lutte armée contre l'occupant et de préparer les réformes sociales, économiques et démocratiques nécessaires, dès que la libération du pays serait effective.

Dans ce CNR, hormis le patronat, participaient tous les mouvements de résistance, tous les partis politiques ayant participé à la Résistance, les syndicats : la CGT et la CFTC.

C'est le CNR qui va tracer en pleine guerre les grandes lignes des réformes de la Libération.

La CGT réunifiée jouera un rôle déterminant pour arracher les grandes conquêtes sociales que sont la sécurité sociale et les retraites, le triplement des

allocations familiales, les comités d'entreprises, les nationalisations comme celles des industries électriques et gazières, les charbonnages, les usines Renault, la création de la médecine du travail etc...

Dans cette lutte pour la liberté, contre le racisme et l'antisémitisme, pour le progrès social et économique, la classe ouvrière a joué un rôle déterminant et a en même temps payé le prix fort.

Pourtant les acquis du programme du CNR sont plus que jamais remis en cause. La CGT considère donc indispensable, à l'occasion de ce 70^e anniversaire de se remémorer ce qu'a été la Résistance afin d'en tirer les enseignements pour les luttes d'aujourd'hui.

**Le syndicat CGT Energies 18
vous invite, vous et votre famille
à l'initiative qu'il organise :**

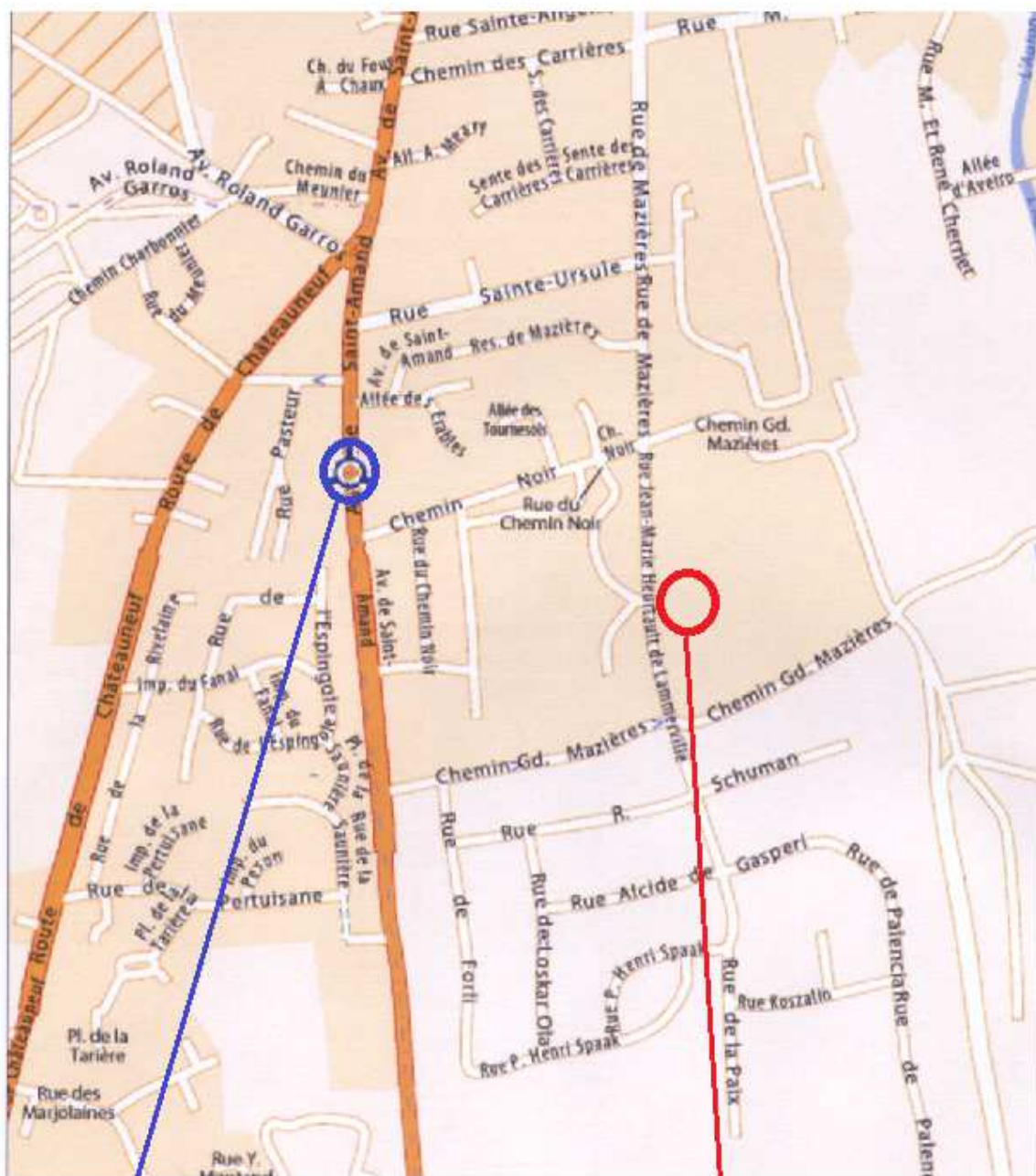
Le mercredi 18 décembre 2013

- *A partir de 14 h : visite libre du Musée départemental de la résistance et de la déportation. (Durée de la visite environ 1 heure)
Maurice RENAUDAT, ancien résistant, président de l'ANACR de Bourges et cofondateur du Musée départemental de la résistance et de la déportation se tiendra à disposition pour répondre aux questions.*
- *De 16 h à 18 h : débat public dans l'amphithéâtre des archives départementales jouxtant le Musée avec la participation d'anciens résistants.*



Plan au verso TSVP

Plan d'accès au Musée départemental de la résistance et de la déportation



Gendarmerie

Musée départemental de la résistance et de la déportation